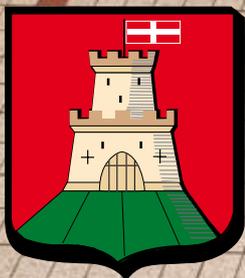


CHÂTEL SAINT-GERMAIN

Bulletin municipal de janvier 2018





Châteloises, Châtelois, chers Concitoyens

Le 1^{er} janvier 2018, le statut de Metz Métropole a évolué de communauté d'agglomération à Métropole. Evidemment à compter de cette date, elle assume de nouvelles compétences. Pour les personnes intéressées par le sujet, j'ai rédigé un « petit inventaire » que vous pourrez consulter en page 4.

Entendez évidemment que c'est la Métropole qui sera seule maître d'ouvrage dans la gestion de ces compétences (décisions et financements). Mais toutes ces charges transférées sont évaluées financièrement par la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) qui définit des sommes forfaitaires annuelles retranchées aux attributions de compensations reversées aux communes. Cette attribution de compensation est calculée de la façon suivante : montant de la taxe professionnelle apportée par la commune au moment de son adhésion (1^{er} janvier 2003 pour Châtel) auquel on soustrait le montant évalué des charges transférées.

La compétence PDU (Plan de Déplacement Urbain) est déjà une compétence de Metz Métropole. A ce titre, elle étudie la création d'une voie réservée aux transports en commun Avenue de la Libération qui risque de bouleverser un tant soit peu les habitudes. J'ai d'ores et déjà demandé l'organisation d'une réunion d'information des riverains et usagers de cette voie. Venez y nombreux car j'ai décidé de ne valider le projet qu'après cette réunion et vos réactions. Evidemment la date n'est pas encore arrêtée, mais elle vous sera communiquée en temps et en heures.

Enfin, quelques satisfactions du côté Châtelois.

Après plusieurs années de travail mais aussi de contraintes législatives nous ayant causé bien des soucis et des rebondissements, nous avons pu approuver notre PLU lors de la dernière réunion du conseil municipal du 12 décembre dernier. Il est opposable depuis le 18 décembre, c'est-à-dire juste avant la date fatidique du 1^{er} janvier. C'est sur ces bases que seront instruits les droits du sol pendant quelques années, en attendant l'approbation du PLUi (voir compétences transférées page 4).

2017 a vu également la réalisation d'une promesse faite en 2014 : la réalisation d'un city stade sur le plateau sportif.

2018 sera l'année de l'aménagement de trois courts extérieurs sur le site de la Vallée de Montvaux, mais surtout l'isolation thermique et phonique de l'école maternelle de la souris verte, véritable « passoire » construite dans les années 70.

J'attendrai évidemment le prochain bulletin pour vous rendre compte des résultats obtenus suite aux différentes subventions sollicitées.

Enfin en ce début d'année, il me reste à vous présenter mes meilleurs vœux, évidemment la santé mais aussi que tous les vôtres se réalisent.

Robert Marchal

Délibérations du conseil



Saint Nicolas est venu rendre visite aux enfants des écoles

Mardi 3 octobre 2017

- 1 - Désignation d'un secrétaire de séance
- 2 - Décision modificative n° 2 au Budget Primitif 2017
- 3 - Aménagement école la souris verte
- 4 - Tennis : éclairage de deux courts extérieurs
- 5 - Personnel communal : Création d'un emploi pour remplacements
- 6 - Metz Métropole : Plan local de l'habitat 2011-2017
- 7 - Metz Métropole : Convention de coopération pour la fourniture de sacs noirs et transparents
- 8 - Cession d'un bail de Chasse
- 9 - Convention Commune – Aguram
- 10 - Convention Commune – Néolia
- 11 - Rapports annuels sur le prix et la qualité de services
- 12 - Délégations consenties au maire
- 13 - Divers

Mardi 12 décembre 2017

- 1 - Désignation d'un secrétaire de séance
- 2 - Approbation de la révision du POS et transformation en PLU
- 3 - Demande de subventions : Aménagement école la souris verte
- 4 - Demande de subventions : Travaux Tennis
- 5 - Mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)
- 6 - Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées – année 2017
- 7 - Convention Fondation 30 millions d'amis
- 8 - Modification de tarifs
- 9 - Demandes de subventions
- 10 - Délégations consenties au maire
- 11 - Divers

Magazine d'informations édité par la
municipalité de Châtel-Saint-Germain
13, rue Jeanne d'Arc
57160 Châtel-Saint-Germain
Tél : 03 87 60 59 71
mairie@chatel-saint-germain.fr
www.chatel-saint-germain.fr

Directeur de la publication :

Robert Marchal

Comité de rédaction :

Commission communication

Photos : Commission communication

Denis Fogelgesang

Michel Harrburger

Les articles des associations sont rédigés par les associations

Imprimerie : Reprographic

Population de Châtel-Saint-Germain

Populations légales INSEE au 1^{er} janvier 2015 en vigueur
à compter du **1^{er} janvier 2018**

Population municipale : **1827**
Population comptée à part : **150**
Population totale : **1977**

Compétences transférées à Metz Métropole au 1^{er} janvier

- Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Cette compétence obligatoire en Métropole comprend et recouvre principalement le PLU et le PLUi (on ajoute i pour intercommunal). Mais d'autres documents sont également placés sous la responsabilité de METZ METROPOLE à compter du 1^{er} janvier 2018 à savoir :

- Le règlement local de publicité communal et intercommunal
- Le plan de sauvegarde et de mise en valeur et le règlement de zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager appelé à évoluer en plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine
- Les sites patrimoniaux remarquables
- Les secteurs sauvegardés

Les dispositifs suivants sont également de droit placés sous la responsabilité de METZ METROPOLE :

- Le droit de préemption urbain
- La taxe d'aménagement
- La constitution de réserves foncières
- Le projet urbain partenarial

- Voirie et espaces publics. Les ouvrages et équipements publics compris dans le transfert de la compétence sont les suivants

- La chaussée, son terre-plein central formant îlot directionnel, les accotements, trottoirs et usoirs concernés
- Les chemins ruraux carrossables ouverts à la circulation publique et disposant d'un revêtement de type tapis routier
- Les ouvrages d'art supports de la voirie (ponts tunnels...) et les éléments relevant des dépendances de voirie (murs de soutènement, talus...)
- Les arbres d'alignement et les espaces verts situés dans l'assiette du domaine routier (giratoires, bandes axiales, îlots directionnels...)
- Le mobilier urbain affecté à la sécurité (glissières, potelets, bornes...)

- La signalisation routière (horizontale et verticale) et le jalonnement directionnel associé

- Les feux tricolores

- Les aires de stationnement situées dans l'assiette de la chaussée

Il est rappelé que les dépendances de la voirie assurant le bon écoulement des eaux (avaloirs, fossés, noues, bassins d'orage ...) dépendent de la compétence assainissement déjà exercée par METZ Métropole. Vous ne pouvez ignorer qu'il en est de même pour la collecte et le traitement des ordures ménagères et de la taxe qui les accompagne.

Autres précisions :

Au 1^{er} janvier 2017 Metz Métropole a déjà hérité des compétences tourisme, ZAE (Zone d'Activité économique) et aires de passage (gens du voyage)

Enfin il convient de signaler deux transferts de compétences obligatoires mais non liées au passage en Métropole :

La distribution d'eau potable.

La commune de Châtel fait partie des 10 communes de Metz Métropole qui ont opté pour une gestion en Régie de service public. Vous recevrez donc votre dernière facture émanant de la SAUR en juin 2018.

La GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)

Il s'agit d'un nouveau «cadeau de l'Etat» qui donne cette compétence aux intercommunalités sans aucune compensation financière. Mieux, la loi impose à ces collectivités de lever l'impôt correspondant. Dès cette année, vous verrez donc apparaître sur vos feuilles de taxes locales déjà bien garnies, une colonne supplémentaire. Metz Métropole est à l'origine de la création du syndicat « Moselle Aval » qui regroupe toutes les intercommunalités du bassin de Pompey à la frontière luxembourgeoise. Ce dernier aura pour mission de réaliser des diagnostics puis de proposer des solutions aux intercommunalités. Chacune d'elles devra alors réaliser les travaux jugés nécessaires sur son territoire et évidemment, les financer. Sans être experts, vous aurez vite compris que la fameuse colonne supplémentaire sera relativement indolore les deux premières années pour se montrer plus consistante par la suite.

Sept médailles d'honneur décernées

Elus honorés

Fredy Langenfeld, pour ses 37 années d'activité au sein du conseil municipal, dont 25 en tant qu'adjoint, obtient l'échelon or et le titre d'adjoint au maire honoraire.



Chantal Pallez, 1^{ère} adjointe au maire, pour ses 34 années d'activité au sein du conseil municipal dont 22 en tant qu'adjointe. Elle obtient l'échelon vermeil, et elle recevra la médaille de la Jeunesse, des Sports et de l'engagement associatif qui lui sera remise par Jean Marie Donatello, représentant le comité départemental.



Robert Marchal, maire, pour ses 28 années d'activité au sein du conseil municipal dont 6 en tant qu'adjoint et 16 en tant que maire. Il est distingué par la médaille, échelon argent.



Au cours d'une cérémonie organisée au centre socioculturel, la médaille d'honneur régionale, départementale et communale a été remise par Jean François, vice-président du conseil départemental, à cinq élus ayant consacré de nombreuses années au service de la collectivité ainsi qu'à deux agents méritants.

Gilbert Schmitt, pour ses 25 années d'activité au sein du conseil municipal dont 19 en tant qu'adjoint, obtient le titre d'adjoint au maire honoraire.



Daniel Payan, 2^{ème} adjoint au maire : pour ses 22 années d'activité au sein du conseil municipal dont 16 en tant qu'adjoint. Il est distingué par la médaille, échelon argent.



Agents méritants

Sylvie Adam, pour ses 29 années de service au secrétariat, échelon argent.



Jean-Daniel Wagner, pour ses 18 années de secrétariat général à Châtel-Saint-Germain, après un passage par Lessy et différentes collectivités alsaciennes, échelon argent.



Etat civil 2017

NAISSANCE :

ROUGE Charlotte née le 6 janvier 2017 à PELTRE
MICHIEZI Milla née le 27 janvier 2017 à METZ
BONNEFOY Jules né le 14 mars 2017 à METZ
ZUPAN Anna née le 6 mai 2017 à PELTRE
ZURETTI Chloé née le 7 mai 2017 à PELTRE
VICARI Cléopée née le 22 juillet 2017 à METZ
BERNARD Charlie née le 17 septembre 2017 à PELTRE
SIMON Léo né le 5 octobre 2017 à PELTRE
BOUSSELET Laura née 12 octobre 2017 à METZ

Il y a eu 16 naissances à Châtel en 2017. Les noms ci-dessus paraissent avec l'accord parental.

MARIAGE :

SMIRNOVA Natalia et **BELINGER** Antoine mariés le 15 avril 2017
NOIRÉ André et Monique **ERHARDT** mariés le 17 juin 2017
ANSEMI Roseline et **OBELLIANNE** Luc mariés le 22 juillet 2017

DECES Commune :

MATHIEU veuve **POIRÉ** Marguerite décédée le 29 mars 2017
KRAEMER Alain décédé le 11 avril 2017

DECES Extérieur :

KREBS Pierre décédé le 13 février 2017 à Ars-Laquenexy
AST Pierrot décédé le 19 avril 2017 à Boulay-Moselle
SCHNEIDER Louis décédé 24 mai 2017 à Ars-Laquenexy
DALSTEIN Gérard décédé le 4 septembre 2017 à METZ
PRÉDIAM veuve **BRAGARD** Marie décédée le 19 septembre 2017 à METZ

Cette année 2017 a été l'occasion de fêter trois anniversaires de mariage



Monsieur et Madame Roland mariés le 5 septembre 1957



Monsieur et Madame Thomas mariés le 4 juillet 1957



Monsieur et Madame Cordary se sont mariés le 23 juillet 1957



Monsieur Charron a eu l'occasion de fêter ses 90 ans le 14 septembre 2017

Approbation du PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Après de longues années de labeur, le PLU (Plan Local d'Urbanisme) est enfin arrivé à son terme. Il a été approuvé par le conseil municipal le 12 décembre 2017.

Le RNU (Règlement National d'Urbanisme) était devenu le document officiel depuis le 27 mars 2017 en remplacement du POS

(Plan d'Occupation des Sols) devenu caduc par la loi ALUR. Le PLU est donc opposable et c'est ce nouveau document qui permettra d'instruire dorénavant les permis de construire et les demandes de travaux sur le ban communal.

Au 1^{er} janvier 2018 Metz-Métropole a pris la

compétence de ces documents, et mettra en place dans les années à venir le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal).

Le nouveau document d'urbanisme est à disposition en mairie et sur le site internet de la commune.

Travaux

City stade

Ceux qui empruntent la rue du 18 novembre ont sans doute aperçu du changement sur le plateau sportif. Un city stade a été mis en place au mois d'octobre.

Celui-ci permettra d'offrir à notre jeunesse un endroit pour pratiquer ses sports favoris.

Tout de vert vêtu, l'ensemble se fond dans le paysage. Quelques places de parking seront tracées sur le macadam, offrant ainsi aux riverains un stationnement supplémentaire venant compléter celui de la place de la gare.



Lotissement « les jardins de Châtel »

Les maisons commencent à sortir de terre et seront sans doute bien avancées à la fin de l'hiver. Certains riverains peuvent ressentir quelques désagréments. On aurait tendance à oublier que pour chaque lotissement créé depuis les années 1965, les futurs Châtelois ont occasionné une gêne certaine pour ceux déjà bien installés dans leur habitat. Ces désagréments ne seront heureusement que provisoires.



« La Clouterie »

Les immeubles de la Clouterie sont entrés dans une phase de finition. Ces 48 logements devraient pour les premiers être occupés fin mars 2018.

Espérons que ces nouveaux Châtelois apportent du sang neuf dans nos écoles et nos associations.



Assistante maternelle, un beau métier et pourquoi pas vous ?

Gabrielle et Cathy deux assistantes maternelles de Châtel, sont fières de raconter combien leur métier est épanouissant à condition bien sûr d'aimer les enfants et de s'ouvrir aux autres.

Une amitié est née entre elles grâce à leur métier ; elles font le chemin de l'école ensemble avec les enfants, en les attendant devant la porte de l'école, elles échangent sur tout ; avec le beau temps elles se retrouvent au parc de Châtel avec d'autres mamans et nounous.

Durant chaque vacances scolaires elles organisent ensemble des sorties selon la saison, au plan d'eau, au cinéma, au marché de Noël ou pour un pique nique au parc. Noël ou Pâques donnent lieu à des échanges sur leurs créations avec les enfants .Elles n'échangeraient leur métier pour rien au monde.

Elles peuvent honorablement gagner leur vie tout en faisant un métier qui leur plaît. Ce mode de travail à domicile permet une vie de famille en gardant ses propres enfants également.

Elles gardent les petits en ayant souci de leur autonomie, la confiance en eux, le respect des autres afin qu'ils soient prêts à faire leur rentrée en école maternelle. Elles assurent un dialogue et un suivi avec les parents qui sont indispensables pour permettre l'épanouissement de l'enfant .

La municipalité a toujours voulu préserver ses assistantes maternelles, même si une micro crèche s'est ouverte (pour pallier au manque d'assistantes maternelles sur la commune). Il est regrettable qu'il n'y ait plus de vocation pour ce beau métier. Il y a des besoins

de garde de la part de jeunes parents.

Avec une réelle motivation, un logement adapté, une formation dispensée par les services de Protection Maternelle Infantile du département et une demande d'agrément acceptée, vous pourrez démarrer un métier chez vous avec un salaire assuré et une protection salariale.

Pour tout renseignement adressez-vous au centre
PMI de Montigny-Les-Metz.

Liste des assistantes maternelles agréées en activité sur Châtel :

- Cormoreche Isabelle,**
13 bis Avenue de la Libération, 4 places
- Grosjean Laurence,**
111 rue de Verdun, 3 places
- Kutschruiter Christine,**
11 Résidence du Petit Moulin, 3 places
- Mahou Gabrielle,**
27 rue des Chauvaux, 4 places
- Russo Céline,**
17 bis rue de Lorry, 3 places
- Thévenet Catherine,**
23 rue des Goules, 4 places

Micro crèche



La micro crèche « **Les Châteloups** » a fêté sa première année et la commune a souhaité marquer cet événement par une manifestation qui a rassemblé toutes les personnes qui s'étaient investies dans la réalisation et le fonctionnement de cet équipement.

Le maire, dans son discours, a remercié

les conseils régional et départemental, financeurs de cette réalisation et représentés par **Mme Marie Louise Kuntz, M. Jean Paul Destremont**, le président départemental de Familles Rurales, **Mme Hautter**, cadre expert des modes d'accueil de la Petite Enfance .Il a surtout insisté sur le rôle essentiel des

bénévoles de l'association « **Familles rurales de Châtel Saint Germain** » créée pour gérer la structure et sans qui rien n'aurait été possible.

Il n'a pas oublié le personnel de la micro crèche, une équipe soudée qui a su offrir aux parents une réelle qualité d'accueil.

Effectifs dans nos écoles

Maternelle La Souris Verte

Depuis la rentrée de septembre 2017 le poste d'enseignante de la classe unique a été attribué à

Mme Patricia PINTUS-TISSERAND

en poste précédemment dans une école messine

la classe compte **30 élèves** :

- 7 enfants de petite section
- 8 enfants de moyenne section
- 15 enfants de grande section

Ecole élémentaire :

61 enfants répartis

Mme Ollivier	CP-CE 1	19 élèves
		- 9 CP
		- 10 CE1
Mme Terrier	CE1-CE2	19 élèves
		- 7 CE1
		- 12 CE2
M. Mayer	CM1-CM2	23 élèves
		- 10 CM1
		- 13 CM2

Enquête rythmes scolaires

Le nouveau gouvernement a laissé le choix des rythmes scolaires aux communes.

La commune a choisi d'attendre cette rentrée pour prendre le temps d'un sondage auprès des familles.

Ce sondage a été organisé en novembre et les résultats ont été présentés à la commission des affaires scolaires élargie aux enseignants et aux parents délégués le **9 Janvier 2018**.

Nombre de dossiers transmis aux familles : **64**

(enfants scolarisés sans les CM2)

Nombre de retours : **59**

Nombre de dossiers transmis

aux familles ayant des enfants : **6**

scolarisés en maternelle à la rentrée 2018

Nombre de retours : **1**

Choix des parents :

Maintien de la semaine à 4,5 jours : **14**

Retour à la semaine de 4 jours : **44**

Sans avis : **2**

En conclusion la commune adoptera la semaine de 4 jours à la rentrée de septembre 2018

Mais le projet doit encore être validé par :

- L'avis des conseils d'écoles maternelle et élémentaire où s'expriment les enseignants et les représentants des parents
- La délibération du conseil municipal
- L'accord de l'inspection académique

Le personnel encadrant les activités périscolaires sera impacté dans ses horaires de travail.

Un accueil de loisirs sera mis en place le mercredi sur toute la journée et ouvert à tous.

La commune perdra l'avantage du PEDT (projet éducatif de territoire) qui permet des règles d'encadrement plus souples et l'attribution d'une subvention de 50 € par enfant scolarisé par l'état pour les activités périscolaires.

Informations sur les compteurs communicants gaz

Le déploiement en nombre des compteurs communicants gaz sera effectué sur la commune dans le courant du 2ème semestre 2018. Cette échéance est susceptible d'être ajustée en fonction de l'avancement effectif de l'entreprise de pose. La fonctionnalité relative à la télé-relève des données de consommation ne sera activée qu'à l'issue de la phase de déploiement industriel des compteurs communicants. Durant cette phase transitoire, la relève des index se poursuivra selon les modalités actuelles.

Ces clients seront informés individuellement dès que leur données quotidiennes seront disponibles sur l'espace grdf.fr (espace privé et sécurisé, accessible sans frais).

Saint Nicolas à l'école maternelle et élémentaire



Cette année Saint Nicolas est passé pour la première fois à l'école élémentaire pour distribuer des friandises aux enfants de CP et de CE1 qui avaient appris en son honneur de belles chansons. Ensuite il s'est rendu à l'école maternelle où il est resté pour parler à chaque enfant et leur remettre également un beau sachet de bonbons.



Agenda 2018

Samedi 20 Janvier : Concert de l'orchestre symphonique du Conservatoire à Rayonnement régional Gabriel Pierné 20h30 au centre socioculturel offert par la municipalité aux Châtelois. Entrée libre

Dimanche 4 Février : Vide dressing organisé par l'US Châtel

Samedi 17 Février : L'Association de Parents fait son carnaval

Samedi 17 Mars : Repas des Aînés de la Commune offert par la Municipalité aux plus de 65 ans

Samedi 14 Avril : Théâtre au centre socioculturel avec la

Ban d'rôle « Espèces menacées » comédie de Ray Cooney

Lundi 21 Mai : Vide greniers

Samedi 2 et dimanche 3 Juin : Exposition de peinture organisée par l'Atelier Châtelois au lavoir

Samedi 9 Juin : Fête des Ecoles élémentaire et maternelle suivie du barbecue de l'Association de Parents.

- Balade contée organisée par la bibliothèque

Dimanche 1^{er} Juillet : Fête à Châtel organisée par le Comité d'Animation

Dimanche 2 Septembre : La Châteloise, marche découverte des sentiers de randonnée et expo photos.

Cérémonie des trophées de l'eau 2017



Vendredi 8 décembre, les élèves des classes de **CE1/CE2** et **CM1/CM2** de **Mme Terrier** et **M. Mayer** se sont rendus, à l'invitation de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, à la cérémonie **des trophées de l'eau** qui se tenait à l'Arsenal de Metz.

Devant un parterre d'élus et de représentants d'associations, les élèves de **CM1/CM2** ont interprété une chanson composée, l'année précédente, par **Lucas Fanchon** lors de la « classe d'eau » initiée par Mme Terrier. Le refrain a été repris en chœur par toute l'assemblée. Ils ont ensuite visionné quelques projets très intéressants et innovants autour de l'eau. Les élèves de **CE1/CE2**, costumés et maquillés, ont ensuite présenté une danse originale créée par **Mme Anne Brégeard-Carrier**.

La cérémonie s'est terminée par la remise des trophées de l'eau aux trois lauréats 2017.

Les enfants sont revenus ravis de cette journée qui leur laissera certainement un souvenir inoubliable. **Un grand merci de la part des enseignants et des enfants aux responsables de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse pour leur généreuse invitation.**

Activités à la maternelle



Un travail sur le ver de terre après de nombreuses observations faites dans la cour de récréation
En voilà un traversant la cour à la recherche d'un peu de terre....



Exploitation graphique et éveil à la différence à travers l'oeuvre de Kusama et de l'album de J. Ruillier « quatre petits coins de rien du tout ».



Activités culinaires : la compote de pommes des Petits et la confection d'un gâteau aux pommes par les Moyens/Grands

Soirée théâtre



Yvon Lemouël, petit comptable sans histoires, échange accidentellement sa sacoche contre celle d'un grand truand et se retrouve soudain... millionnaire ! Le choc passé, il réalise pouvoir enfin quitter son quotidien étriqué.

Mais il n'est pas si facile de changer de vie, de pays, et de devenir un autre, quand s'interpose toute une galerie de personnages importuns, amis envahissants et avides, chauffeur de taxi indiscret, policiers soupçonneux ou naïfs... et échapper à un tueur bien décidé à récupérer son argent...

Une comédie haletante et hilarante.

Le samedi 14 Avril 2018 la Compagnie « La Ban d'rôle » présentera au Centre socioculturel : ESPECES MENACEES Comédie de Ray Cooney

Vœux 2018



Le vendredi **12 janvier 2018**, la municipalité a invité le conseil, le personnel communal, les associations, les enseignants et les bénévoles de la commune à un moment convivial. Dans son discours le maire a rappelé les nouvelles donnes communales engendrées par le passage de la communauté d'agglomération en métropole au 1er janvier 2018. De nouvelles compétences vont échapper aux communes en faveur de la Métropole et notamment le PLU (plan local d'urbanisme), le droit de préemption urbain, les voiries et espaces publics, la distribution d'eau potable, la GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), sans oublier celles déjà acquises au 1er Janvier 2017. Vous retrouvez le détail de ces compétences en page 4.

Accueil de Loisirs Sans Hébergement pour les enfants de 5 à 17 ans

Les enfants ayant 5 ans révolus lors des Accueils de loisirs sont les bienvenus !

Dates à retenir pour 2018 :

Hiver : du 26 février au 2 mars 2018

« A la découverte des pays nordiques »

Printemps : du 23 au 27 avril 2018

« Faites le cirque !! avec le cirque Eole »

Été : du 9 au 27 juillet 2018

« Un petit tour du monde »



Châtel Multisports - Horizon 2018

A l'aube de 2018 Châtel Multi-sports ce sont **112 adhérents** répartis en 6 sections : **Le QI GONG**, le lundi de 20h à 21h15, dispensé par Caroline Touchette au centre socioculturel, compte 27 licenciés; **La GYM DOUCE**, le mardi de 8h30 à 9h30, animée avec Laurent Bourhoven compte 13 adhérents ;

La GYM TONIQUE AERO LATINO le jeudi de 20h à 21h, animée par Véronique KISSEL affiche 18 membres ;

La DANSE MODERN JAZZ le mardi de 20h à 21h, au centre socio culturel, sous l'égide de Karine Gantelet compte actuellement 8 danseuses ;

Le JU JUTSU -Self Défense a lieu quant à lui le mercredi de 18h30 à 20h00, avec Geoffrey Muller et compte 14 licenciés ;

Enfin le **BADMINTON** propose des séances pour les primaires de 17h30 à 19h00 encadrées par Laurent Bourhoven. Actuellement pour les adultes et les

adolescents, le mardi de 19h30 à 21h30 et le vendredi de 19h45 à 21h45, animées par Audrey Claudon. Cette activité compte à ce jour 27 licenciés dans cette section.

Nous saluons la récente participation de quelques jeunes badistes au Circuit Jeunes, et le succès d'Alexis GUILLAUME qui remporte une médaille de vainqueur de poule dans la catégorie Poussins :



BRAVO !

Nos prochaines échéances en 2018 :

- Après-midi Badminton Loisirs Dimanche 28 Janvier de 13h30 à 16h00 ouverte à tous nos membres, suivi de la deuxième édition de notre « Goûter chocolaté »
- Rencontres jeunes de badminton
- Participation à l'animation/encadrement du Vide-greniers le lundi de Pentecôte.
- Fin Juin 2018, date restant à définir, les danseuses de Karine nous ferons le plaisir d'une représentation de leur talent lors d'un spectacle ouvert à tous au centre socio culturel.

Gaëtan le Président, **Annie** la Secrétaire et **Audrey** la Trésorière sont fiers du chemin accompli depuis 3 ans, mais appellent à un élan d'engagement de bénévoles pour assurer l'avenir de l'association Châtel Multi-Sports.

Récolte d'automne au « Pot'âgé des jeunes pousses » à Châtel-St-Germain

Fin septembre, des écoliers et collégiens du village ont poussé pour la dernière fois de la saison 2017 la porte du « Pot'âgé des jeunes pousses », un jardin créé par la municipalité de Châtel-St-Germain où des adultes communiquent leur passion du jardinage à des jeunes, d'où le nom de ce potager. Charlie, Zadig, Mathieu, Djayson, Gaspard, Lisa, Maelys, Eliya, Anaïs, Zélie et Louison ont récolté le fruit de leurs efforts. Avec l'aide des adultes: Sylvie, Chantal, Jean, Raymond et Denis, ils ont fait une superbe récolte automnale multicolore : carottes, panais, salades, fraises, tomates, coloquintes aux formes diverses par dizaines, butternuts, potimarrons, potirons et de magnifiques dahlias et autres fleurs. Sans oublier les bons œufs fournis gracieusement par les quatre poules.

Il faut rappeler que le « Pot'âgé des jeunes pousses » avait remporté un prix en juin au concours « Je fleuris la Moselle à l'école », organisé par le département de la Moselle.

Enfin les jeunes et leurs parents sont allés au centre socioculturel pour partager un apéritif convivial. Cette expérience de vie éducative et ludique sera reconduite dès le printemps prochain, à partir du mois de mars 2018, avec des enfants de la commune. L'aide de parents volontaires sera demandée pour la préparation de la terre.



TELETHON 8 et 9 novembre 2017

Comme chaque année, le village de **Châtel** a activement participé au **téléthon**. Jeux de cartes au caveau, marche de nuit suivie de la traditionnelle tartiflette, vente d'objets faits main par **l'Atelier cartonnage** le vendredi soir, « blind test » (quiz musical) au club de tennis le samedi après-midi, nuit du sport avec **l'Anim'Ados** et **Châtel Multisports** le samedi soir. Toutes les bonnes volontés issues ou non des différentes associations de Châtel se sont mobilisées pour cette belle cause. Environ 5000 € ont été récoltés. Un grand merci à tous.



Cérémonie du 11 novembre

A l'occasion du 11 novembre, ont été décernées : à **M. Bernard BALOSSO** la médaille d'argent et le diplôme du Souvenir Français ; à **M. Jean-Lucien MATHIEU** la médaille et le diplôme du Djebel de l'Union Nationale des Combattants, échelon argent.



Expo-photo « Voyages en Asie » et marche « La Châteloise »



L'exposition photographique 2017 de la commune a eu lieu **les 2 et 3 septembre** dans la grande salle du centre socioculturel et a été appréciée par environ 150 visiteurs. Le thème retenu était la photographie de voyages. Quatre photographes ont échangé avec le public à propos de leurs photos : des agrandissements sur papier pour trois d'entre eux : **Michel Chillot** sur le Japon ; **Gérard Colin** sur la Birmanie ; **Denis Fogelgesang** sur l'état du Kerala, en Inde du sud ; et un diaporama musical pour **Fredy Langenfeld**, sur les richesses culturelles de la Thaïlande, où son fils tient un bel hôtel.

L'exposition-photo sera reconduite en septembre 2018 avec un

autre thème et d'autres photographes.

En même temps, le dimanche 3 avait lieu la marche entre amis et en famille « **La Châteloise** » organisée par **la commune et le Club Vosgien**, section de Metz. Neuf parcours avaient été balisés et mis en valeur par la commune : des circuits variables, de 6 à 17 km, ont été parcourus au rythme de chacun. Cette année **257 marcheurs** étaient au rendez-vous malgré un temps assez gris. A midi, une restauration était proposée à petit prix dans la grande salle du centre : assiettes composées, casse-croûte, gâteaux. Ce fut un moment sympathique pour petits et grands. Rendez-vous là aussi pour la Châteloise version 2018 !

Assemblée générale du comité d'animation



Le **10 novembre 2017**, les différentes associations regroupées au sein du Comité d'Animation ont tenu leur Assemblée Générale sous la présidence de **M. Marchal**, maire.

Les manifestations de l'année 2016-2017 ont remporté un grand succès : **le téléthon 2016** (5000 € récoltés sur Châtel) ; **le vide-greniers 2017** (8988 € de bénéfice) ; **la Châteloise**, marche des familles organisée avec le Club Vosgien de Metz (654 € de bénéfice).

L'Assemblée décide à l'unanimité d'octroyer 2000 € à **l'US Châtel**, 2000 € au **SCL tennis**, 1500 € à **Châtel Multisports**, 600 € à **l'Association des Parents** et 200 € à **Loisirs Créatifs**.

Les associations donnent leur accord pour reconduire ces manifestations en 2017-2018 et décident de mettre en place une commission pour la création d'un nouvel événement festif début juillet.

2017 à l'Association de parents

Cette année 2017 fut riche en émotion avec les départs de **Mmes Michaux et Wemmert**.

La mobilisation de nouveaux parents bénévoles au sein de l'AP lui permet de perdurer et de se renouveler.

Samedi 28 octobre, les adhérents ont été invités à partager un horrible souper et à participer au spectacle de **Louis Guillaume «Jour des grimaces»**. Cette soirée fut l'occasion pour beaucoup de découvrir notre association d'y adhérer ou d'y ré-adhérer pour cette nouvelle année scolaire 2017/2018.

Dimanche 26 novembre, l'AP a organisé sa 6ème bourse aux jouets et à la puériculture. Nous avons accueilli environ 35 exposants, au centre socioculturel, tous ravis de leur journée. Ce fut l'occasion pour certains de compléter leur liste de Noël... Cette année les jouets donnés par les exposants ont été apportés aux restos du cœur.

Le 1er décembre 2017 s'est tenue l'Assemblée Générale de l'AP. Nous avons procédé au renouvellement des membres du bureau.

L'organisation de l'ensemble de ces manifestations n'est possible qu'avec l'implication de tous; n'hésitez pas à rejoindre notre Association!

A vos agendas pour 2018

Le Carnaval aura lieu le **samedi 17 février** (après midi).
La Fête des écoles/Barbecue aura lieu le **samedi 9 juin**.



CCAS - Repas dansant d'automne

Le **19 Octobre** dernier le CCAS avait invité tous les aînés de Châtel à participer au premier repas dansant d'automne. Pas moins de **120 personnes** ont répondu favorablement à cette initiative appréciée de tous. Une participation au frais de repas a été demandée à chacun, le reste étant pris en charge par le budget du **CCAS**.

Le repas cuisiné par Delphine a été apprécié de même que l'orchestre de **J.P. Sauray** qui a toujours autant de succès. Rendez-vous est déjà pris pour le **18 Octobre 2018**.



Du 1er au 31 octobre 2017 - Lire en fête... partout en Moselle !

Vendredi 13 octobre, la compagnie Les Fées du logis a proposé au jeune public une conférence scientifique spécial Halloween sur les mystères de la nuit et les créatures monstrueuses qui profitent de l'obscurité pour embêter les gens. Un spectacle avec du conte, de la chanson et beaucoup de théories abracadabrantesques.



Samedi 28 octobre
Atelier bricolage d'Halloween
Création de monstrueux marque-pages



Du 3 au 28 octobre,
une exposition de
photographies de
Denis Fogelgesang
sur l'Inde était
également visible à la
bibliothèque.



Classe de CP/CE1 - Mme Ollivier

Les enfants de la classe de Mme Ollivier sont invités une fois par mois à la bibliothèque pour écouter des histoires et choisir des livres

Accueil de classes



Classe maternelle - Mme Tisserant Pintus

Lundi 21 novembre 2017, les enfants de l'école maternelle sont venus à la bibliothèque pour écouter des histoires de l'auteur et illustrateur **Philippe Corentin**

La bibliothèque en visite à la micro-crèche



Lundi 13 novembre, les bénévoles de la bibliothèque sont venues présenter le Tap'histoire L'ogre, le loup, la petite fille et le gâteau aux enfants de la micro-crèche.

Un Tap'histoire (ou tapis narratif) c'est un décor en tissu réalisé en volume à partir d'un album jeunesse (on y retrouve les couleurs, le personnage ...). Le tapis narratif permet une exploration sensorielle, visuelle et tactile qui complète l'écoute de l'histoire ; il satisfait l'envie de toucher, de manipuler, stimule le jeune enfant dans son entrée dans le langage tout en l'amenant à la découverte du livre. Posé sur le sol, il invite à vivre autrement les histoires.

Les Noëls de Moselle à la bibliothèque

à l'occasion de la sixième édition de l'événement Noëls de Moselle, la bibliothèque a proposé un programme varié.

Mercredi 6 décembre : Des instants magiques avec la conteuse **Julie André**, son violoncelle et ses nombreux instruments de musique.



Mercredi 13 décembre : Atelier «petits gâteaux de Noël» – Suivi d'un goûter-dégustation



Samedi 16 décembre : Atelier bricolage de Noël

Pour connaître les dates des prochaines animations, consultez régulièrement le site internet de la commune, rubrique 'bibliothèque' ou contactez directement la bibliothèque par téléphone au 03 87 60 34 87 ou par mail : biblio@chatel-saint-germain.fr

L'Atelier Châtelois en exposition les 14 et 15 octobre 2017

Le centre socioculturel recevait cette manifestation qui était réservée aux membres de l'association.

Exceptionnellement nous avons invité une association Rozérieuloise à venir montrer leur savoir faire.

Les peintures, vitraux, cartonnages, kirigami furent à l'honneur.

Le vernissage qui se tenait le samedi vers 18 h en la présence des personnalités locales et départementales, nous voulons parler de **M. Robert MARCHAL** maire de Châtel, de **M. Jean FRANCOIS** conseiller départemental, de **M. Jean-Francois LOSCH** maire de Lessy ainsi que les représentants des associations châtelaises. Ce fut l'occasion de remercier les municipalités de Châtel et de Lessy mais aussi le Crédit Mutuel de Moulins lès Metz pour l'aide précieuse qu'ils nous ont apporté.

Un public nombreux était venu pour cet événement.

L'exposition s'est déroulée le samedi 14 octobre de 15h à 18h et le dimanche 15 octobre de 14h à 18h.

Marché de Noël à Châtel-Saint-Germain

Le centre socioculturel a accueilli le quatrième marché de Noël organisé par les différentes sections de l'atelier Châtelois, plus particulièrement l'animation cartonnage.

Quarante et un exposants sont venus montrer leurs créations qui allaient du cartonnage, du kirigami, des bijoux, des meubles en carton, de la sculpture, de la bande dessinée, des jouets, des écharpes, des vitraux, des confitures, aux cochonnailles ...

M. Robert MARCHAL maire de Châtel a accueilli les exposants en les remerciant de leur présence.

Une petite restauration ainsi qu'une buvette étaient proposées ce qui ne manqua pas d'attirer les amateurs de vin chaud.

Nous remercions les exposants, les visiteurs, les municipalités de Châtel Saint Germain, de Lessy, le Crédit Mutuel de Moulins lès Metz pour l'aide à l'organisation de ce marché.



Loisirs Créatifs Châtel

Loisirs Créatifs Châtel entame sa deuxième saison. L'association compte désormais 30 adhérents dont 7 enfants. Ses activités se déroulent sur quatre après-midi chaque semaine. Le lundi est consacré à la poterie et à partir de 16 heures les enfants y participent sous la houlette de quelques adultes. Peindre en liberté est la devise du mardi où les participants échangent leurs expériences en aquarelle et huile sur toile. Le jeudi, la peinture sur soie prend la relève tandis que le vendredi les amateurs de poterie orientée Raku occupent les lieux. Nous avons cette année participé au vide-grenier de Châtel et adhéré au comité d'animation.

Renseignements :

Jean-Pierre Bouré : Président

jpierre.boure@numericable.fr

André Fortin : Secrétaire

andreafortin@gmail.com

Adresse :

Loisirs Créatifs Châtel

35 rue des Roses

57160 Châtel-Saint-Germain



Concert de Noël de l'école de musique



Le dimanche 17 décembre 2017 à 16h a eu lieu le concert de Noël de l'école de musique « **l'Enfant-Phare** » au centre socioculturel de Châtel-Saint-Germain. 23 élèves suivent les cours de l'association. Tous les élèves instrumentistes, leurs professeurs ainsi que la classe d'éveil se sont réunis et ont enchanté le public avec des mélodies variées.

Au programme : piano, guitare, clarinette, batterie, accordéon et chant.

Le prochain concert aura lieu le **dimanche 10 juin à 16 h** au centre socioculturel. Les habitants de la commune sont cordialement invités à y assister.

SAISON 2018

Le programme des activités au cours du 2^{er} semestre 2017 englobe la fin de la saison 2017 et le début de la saison 2018 à compter du 1^{er} octobre 2017.



La saison 2017 s'est conclue par la tenue de trois tournois. Un tournoi jeunes réunissant une cinquantaine de joueuses et joueurs, un tournoi vétérans pour les plus de 45 ans et 55 ans et pour la première fois le tournoi des phases qualificatives pour le trophée de la famille.



Les phases finales nationales se sont déroulées à la Grande Motte. Le club était représenté par les frères Hoberdon, Vincent et Johann.



Dès septembre, les vétérans ont pu enchaîner leurs championnats. Les équipes 35+ ont brillé puisque l'équipe Dames et les deux équipes Messieurs ont terminé 1^{er} de leur groupe et accèdent à la division supérieure.



La saison sportive 2018 a démarré dès octobre avec la coupe mixte.



Se sont enchaînés ensuite, un championnat pour les 15/16 ans et une coupe dédiée aux vétérans (35+, 45+, 55+).

Dès le début de l'année 2018, les séniors seront sur les terrains avec deux équipes hommes en janvier et une équipe dames en février.

Dans l'intervalle, le club a organisé début novembre une journée de bienvenue aux jeunes avec pour thème Halloween.



Le club participe également au téléthon et a reconduit sa nouvelle formule : blind test – molkky – petite restauration. Journée très agréable où les quiz se sont enchaînés.

La saison 2018 se terminera, suite aux nouvelles directives fédérales, le 31 août. Mais en attendant, de nombreuses manifestations sont prévues :

21.04.2018 : Repas du club au centre socio-culturel.

10.05.2018 : Journée Portes Ouvertes.

21.05.2018 : participation au Vide grenier de la commune.

ANIM'ADOS POUR LES 12/17 ANS

LE PROGRAMME :

Vendredi 19 Janvier : soirée DJ 19 h-23 h 5 €
au centre socioculturel

Vendredi 23 Février : Lasermax 19 h-22 h 3 parties
15 € à St Julien Les Metz

Vendredi 23 Mars : Jeux vidéo/pizza 19 h-22 h 30 5 €
au centre socioculturel

Vendredi 20 Avril : soirée trampoline 19 h 30-21 h
11 € à Moulins (avec 1 boisson et 1 paire de
chaussette)

Vendredi 25 Mai : tournoi ping-pong/baby-foot
19 h-22 h à Amanvillers (5 €)

Samedi 30 Juin : sortie de la journée

Depuis la rentrée 2017 et l'impossibilité de réunir assez de jeunes le vendredi en début de soirée, il a été décidé de ne plus faire qu'une seule animation par mois qui correspond à ce que souhaitent les jeunes ados. Certaines sorties se font avec les jeunes d'Amanvillers. Les jeunes sont encadrés par Laurent et Aurélie.

Une sortie de fin d'année sera organisée le 30 juin, sa destination dépendra des actions d'autofinancement que les jeunes mèneront d'ici là et des sommes qui pourront y contribuer.

Une réunion d'information aura lieu le vendredi 2 Février 2018 à 18h à la salle de sports
Pour tout renseignement et inscription appelez Laurent Bourhoven au 06 62 85 71 38

